

# DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail  
École de santé publique

---

**Le jeudi 20 septembre 2018  
De 12 h 00 à 12 h 30  
Pavillon Marguerite d'Youville, salle 3113  
2375, chemin de la Côte Ste-Catherine, Montréal (Québec)**

**Impact des particules fines sur l'incidence de l'asthme chez  
l'enfant au Québec**

**Conférencière : Alexa Issa, étudiante à la maîtrise (stage)**

**Directrice académique : Audrey Smargiassi**

**Responsable de stage: Stéphane Buteau, Institut national de santé  
publique du Québec (INSPQ)**

L'asthme infantile est la maladie chronique la plus fréquente chez les enfants au Québec. L'objectif du stage était de calculer le nombre de cas attribuables aux particules fines (PM<sub>2.5</sub>), comme indicateur de surveillance en santé environnementale. Les cas attribuables ont été calculés à partir des cas d'asthme incidents chez les enfants de 0-12 ans (2000-2012), établis selon deux définitions précises de cas, et d'une fonction de risque développée avec les données du système de surveillance des maladies chroniques de l'INSPQ. Pour l'exposition aux PM<sub>2.5</sub>, des données issues de l'imagerie satellitaire ont été utilisées à une échelle de 1km<sup>2</sup> et attribuées aux codes postaux. Au cours des 13 années de suivi, 38 899 cas d'asthme incidents seraient attribuables aux PM<sub>2.5</sub> au Québec sur les 181 332 cas incidents totaux. Une diminution de 36% des cas attribuables serait survenue entre 2000 et 2013 au Québec. Les cas incidents seraient aussi plus nombreux dans les régions les plus peuplées, la région socio-sanitaire de Montréal présentant plus de 13 000 cas en comparaison avec moins de 1 000 cas dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'exposition à la pollution de l'air serait responsable d'un nombre non-négligeable des cas incidents d'asthme infantile au Québec. Il sera intéressant de calculer les taux de cas d'asthme incidents chez l'enfant attribuables aux PM<sub>2.5</sub> afin de mieux expliquer les différences existant entre les régions de la province.